

été accomplis, mais je ne possède aucun renseignement précis. J'espère que la question pourra recevoir une réponse lundi.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Comme il semble que, malgré les progrès accomplis, il existe toujours un désordre invraisemblable, un des ministres pourrait-il nous indiquer quand la situation sera normalisée?

LE PÉTROLE

L'ACCÈS AU MARCHÉ DES ÉTATS-UNIS— L'ENSEMBLE DE LA POLITIQUE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE

M. P. M. Mahoney (Calgary-Sud): Je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. A la suite des entretiens d'hier avec le secrétaire d'État à l'Intérieur des États-Unis, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si on s'est entendu pour faciliter l'accès du pétrole canadien sur le marché des États-Unis?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Notre rencontre d'hier, qui était sans cérémonie, n'a donné lieu à aucune entente particulière, mais j'aime à croire, suivant ce que j'ai observé, qu'à la suite de ces entretiens, le secrétaire d'État à l'Intérieur comprend parfaitement la position du Canada et la nature profonde du problème. J'ai bon espoir que le point de vue du Canada, à savoir qu'il devrait y avoir un marché libre aux États-Unis pour le pétrole canadien, sera étudié très sérieusement par la Commission Schultz et par le cabinet des États-Unis.

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Au sujet des propositions d'un marché commun du pétrole mais aussi des ressources énergétiques en général, le ministre dirait-il si on a abordé d'autres aspects de la politique relative à l'énergie à la réunion?

L'hon. M. Greene: On a considéré l'ensemble de la politique en matière d'énergie dans l'intérêt mutuel tant des États-Unis que du Canada. L'initiative qu'a prise le secrétaire d'État à l'Intérieur dans ce domaine nous intéresse vivement et nous serions disposés à examiner toute proposition précise qui viendrait du cabinet américain ou du secrétaire à l'Intérieur au sujet de politiques mutuelles en matière d'énergie. Naturellement, nous tiendrons compte des intérêts canadiens et des réserves canadiennes pour l'avenir.

M. G. W. Baldwin (Peace River): J'aurais une question simple qui découle de la réponse du ministre, à savoir que le gouvernement des

États-Unis et le secrétaire à l'Intérieur comprennent maintenant très bien la position canadienne. Devons-nous conclure que selon l'hon. représentant, ils ne comprenaient pas clairement notre position avant ces entretiens?

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Paproski: Le ministre aurait-il l'obligeance de faire le point aussitôt que possible à l'appel des motions?

L'hon. M. Greene: Je tiendrai compte volontiers de cette proposition, mais les pourparlers se poursuivent; la Commission Schultz siège encore et je suis porté à croire que dans l'intérêt du Canada et des producteurs canadiens, il serait préférable de poursuivre les entretiens.

LA DÉFENSE NATIONALE

LES EFFECTIFS AMÉRICAINS ET BRITANNIQUES ET LES INSTALLATIONS CANADIENNES DE GUERRE CHIMIQUE ET BIOLOGIQUE

M. Barry Mather (Surrey): Je voudrais poser une question au ministre de la Défense nationale, monsieur l'Orateur; en son absence, le ministre suppléant pourrait peut-être en prendre note. Compte tenu des rumeurs selon lesquelles les chambres à gaz et les tunnels microbiens du Canada sont accessibles aux effectifs des États-Unis et de la Grande-Bretagne, puis-je demander au ministre si cette politique est encore en vigueur?

M. D. W. Groos (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Je pourrais peut-être dire au nom du ministre que je la tiendrai pour préavis. Je ne suis pas au courant de la situation actuellement.

LA POLLUTION

LE DÉVERSEMENT DE MAZOUT ET D'AUTRES REBUTS DANS LES GRANDS LACS

M. W. M. Howe (Wellington-Grey): Ma question s'adresse au ministre des Transports et découle de l'inquiétude ressentie au sujet des cargos qui continuent à déverser du mazout et d'autres rebuts dans les Grands lacs, en violation directe des dispositions de la loi des pêcheries. Quelles mesures le ministre a-t-il adoptées afin d'étendre sa surveillance de sorte qu'on puisse poursuivre sans délai la plupart des contrevenants?

M. l'Orateur: Si importante soit-elle, je pense qu'on répondrait normalement à une question aussi vaste dans une déclaration à l'appel des motions. L'honorable député voudra peut-être formuler sa question en conséquence.